

PROCÈS-VERBAL

1^{re} réunion

Le mercredi 4 mai 2022

Petite salle du Centre culturel (B3-006)

La réunion s'ouvre sous la présidence du recteur, le professeur Pierre Cossette. La professeure Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante, agit à titre de secrétaire de la réunion.

Les membres suivants sont présents :

| | |
|--------------------------------------|---|
| M. Vincent Beaucher | Chargé de cours, Faculté d'éducation |
| P ^{re} Carole Beaulieu | Doyenne, Faculté des sciences |
| P ^{re} Julie Béliveau | Professeure, École de gestion |
| P ^r Pierre Cossette | Recteur |
| P ^{re} Isabelle Dionne | Doyenne, Faculté des sciences de l'activité physique |
| P ^r Dominique Dorion | Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé |
| P ^r Patrik Doucet | Vice-recteur aux ressources humaines et vice-recteur à la transformation numérique |
| P ^{re} Jocelyne Faucher | Secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante |
| P ^{re} Christine Hudon | Vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales |
| P ^{re} Fabienne Lagueux | Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines, Campus de Longueuil |
| P ^{re} Anick Lessard | Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines |
| P ^r Louis Marquis | Doyen, Faculté de droit |
| P ^r Jean-Pierre Perreault | Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures |
| P ^{re} Denyse Rémillard | Rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable |
| M ^{me} Pascale Roy | Conseillère au partenariat, Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC) |
| M. Jonathan Savard | Étudiant au 1 ^{er} cycle, École de gestion |

Les membres suivants se sont excusés :

| | |
|------------------------------------|--|
| P ^r Guillaume Bélanger | Professeur, Faculté des sciences |
| M. Guillaume Bernard | Étudiant au 1 ^{er} cycle, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable |
| M. Loïc Bizeul | Étudiant aux cycles supérieurs, Centre d'études du religieux contemporain (CERC) |
| P ^r Alan Cohen | Professeur, Faculté de médecine et des sciences de la santé |
| P ^{re} Nadine Larivière | Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé |
| P ^r Luc Lavoie | Professeur, Faculté des sciences |
| P ^{re} Anne Lessard | Doyenne, Faculté d'éducation |
| P ^{re} Stéphane Martelly | Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines, |
| P ^r Jean Gabin Ntebutse | Professeur, Faculté d'éducation |
| M. André Poulin | Chargé de cours, Faculté des lettres et sciences humaines |
| P ^r Denis Rancourt | Professeur, Faculté de génie |
| P ^r Jean Roy | Doyen, École de gestion |
| P ^{re} Mouna Sebri | Professeure, École de gestion |
| M ^{me} Amélie Simard | Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté de génie |

La personne suivante est invitée :

M^{me} Kim Lagueux Dugal Directrice générale, Bureau de la registraire

Le professeur Vincent Aimez, vice-recteur à la valorisation et aux partenariats, arrive au cours des échanges relatifs au point 4. *Communication du recteur* (CU-2022-05-04-01). La professeure Geneviève Dufour, de la Faculté de droit, après ces échanges. La professeure Véronique Boudreault, de la Faculté des sciences de l'activité physique, et le professeur Jean Proulx, doyen de la Faculté de génie, arrivent au cours des échanges relatifs au point 7.1.2 *Maîtrise en sciences du langage – doctorat en sciences du langage – création de programmes – approbation* (CU-2022-05-04-09).

Le quorum n'étant pas atteint (17 membres sont nécessaires) au moment de débiter la réunion, le recteur convient de traiter préalablement le point 4. Communication du recteur.

CU-2022-05-04-01

Communication du recteur

Le recteur informe les membres du conseil des sujets suivants :

- **de la planification stratégique et de la gestion intégrée des risques** – Les travaux des chantiers thématiques du processus de planification stratégique 2022-2025 de l'Université progressent comme prévu. Les premières orientations, stratégies et mesures seront soumises aux membres du conseil universitaire et du conseil d'administration lors d'un lac-à-l'épaule le 16 mai 2022. Les six risques majeurs dont l'Université doit tenir compte et identifiés dans le cadre de ce processus seront également présentés lors de cette rencontre;
- **des relations avec le ministère et le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur (MES)** – Le recteur réitère la grande déception des universités face au projet de loi n° 32 sur la liberté académique dans le milieu universitaire présenté par la ministre de l'Enseignement supérieur. L'Université de Sherbrooke s'est engagée à promouvoir et à défendre la liberté universitaire par une mobilisation de toute sa communauté et l'adoption de sa *Politique visant à prévenir et à faire cesser le harcèlement et la discrimination et à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-015);
- **de l'état de situation sur le renouvellement des contrats de travail** – Les négociations se poursuivent avec le Syndicat des professeures et professeurs (SPPUS) et l'Association du personnel administratif et professionnel (APAPUS) de l'Université de Sherbrooke. Dans ce second cas, la fusion des unités A et B apparaît assez complexe car elle implique une réorganisation des échelles fusionnées, lesquelles doivent être ajustées avec soin, notamment en raison de l'impératif du respect des paramètres de l'équité salariale;
- **de la reprise des cérémonies hommage au personnel** – Le recteur fait notamment mention de la Célébration de la recherche et des études supérieures qui s'est tenue le 26 avril 2022 afin de célébrer les réalisations exceptionnelles des membres de la communauté de recherche;
- **du budget équilibré de l'Université pour l'année universitaire 2022-2023 de 502,2 M\$** – Un budget de 502,2 M\$ a été adopté par le conseil d'administration le 25 avril 2022, lequel comporte une subvention de fonctionnement du ministère de l'Enseignement supérieur de 346,4 M\$. Le fonds de fonctionnement avec restrictions est évalué à 224,5 M\$. Les coûts de système liés à la masse salariale de l'Université connaîtront une hausse de 7,7 M\$. Une somme de 1,5 M\$ a été réservée pour les initiatives prioritaires du plan stratégique 2022-2025;
- **de la nomination d'un nouveau doyen à la Faculté des sciences de l'activité physique** – Sur recommandation des membres du collège électoral formé à cet effet, le conseil d'administration a nommé le professeur Sylvain Turcotte à titre de doyen de la Faculté des sciences de l'activité physique, pour un mandat débutant le 1^{er} juillet 2022 et se terminant le 30 juin 2026.

Le quorum est atteint à ce moment-ci avec l'arrivée du professeur Vincent Aimez, vice-recteur à la valorisation et aux partenariats. Les autres points à l'ordre du jour de la réunion du conseil universitaire sont donc traités.

CU-2022-05-04-02

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, étant entendu que certains points ont dû être traités selon un ordre différent.

(Document en annexe)

CU-2022-05-04-03

Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 avril 2022

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte le procès-verbal de la réunion du 6 avril 2022 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

(Document en annexe)

CU-2022-05-04-04

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 6 avril 2022

Les membres du conseil n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du 6 avril 2022.

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

CU-2022-05-04-05

Règlement des études (Règlement 2575-009) – modification – approbation

La vice-rectrice aux études présente les modifications proposées à certains articles du *Règlement des études* (Règlement 2575-009), de même qu'à l'annexe 1 du Règlement à l'effet de remplacer les finalités de formation par les référentiels de compétences du BCI (pour le premier cycle) et de l'ADÉSAQ (pour les cycles supérieurs).

La vice-rectrice mentionne également que les modifications ont été apportées aux annexes 2, 3, 4A et 4B dudit Règlement, et ce, afin de mettre à jour les données de facturation applicables pour le trimestre d'été 2022.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le *Règlement des études* (Règlement 2575-009) modifié tel qu'il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

CU-2022-05-04-06

Politique d'évaluation périodique des programmes (Politique 2500-007) – modification – approbation

La vice-rectrice aux études présente les modifications proposées à la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007).

Ces modifications sont issues des résultats des travaux réalisés par le comité mandaté à cet effet et d'une exploration des pratiques des universités québécoises en matière d'évaluation des programmes, et ce, afin de continuer à optimiser le cadre dans lequel s'inscrit l'évaluation périodique des programmes.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) modifiée telle qu'elle apparaît en annexe.

(Document en annexe)

CU-2022-05-04-07

Directive relative à l'évaluation périodique des programmes (Directive 2600-067) – modification – information

Conséquemment aux modifications apportées précédemment à la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007), la vice-rectrice aux études informe les membres du conseil des modifications proposées à la *Directive relative à l'évaluation périodique des programmes* (Directive 2600-067).

La Directive modifiée sera présentée au comité de direction de l'Université du 9 mai 2022 aux fins d'approbation.

(Document en annexe)

CONSEIL DES ÉTUDES

Création de programmes

CU-2022-05-04-08

Baccalauréat en sciences de l'information quantique – création de programme – approbation

La vice-rectrice aux études et la doyenne de la Faculté des sciences présentent le projet de programme de baccalauréat en sciences de l'information quantique.

Il s'agit d'un premier programme de baccalauréat francophone offert dans le domaine axé sur l'utilisation des technologies quantiques afin de résoudre des problèmes et développer des applications pratiques. À terme, le programme préparera les diplômées et diplômés à intégrer le marché du travail dans un milieu industriel, dans un milieu universitaire ou à démarrer leur propre entreprise. Ce programme viendra ainsi compléter l'offre de formation en sciences quantiques déjà présente au 2^e cycle à l'Université de Sherbrooke avec le cheminement en sciences et technologies quantiques du programme de maîtrise en physique. Le programme pourra par ailleurs s'appuyer sur l'expertise, le réseau et l'infrastructure de recherche en sciences quantiques déjà bien présentes sur le campus avec l'Institut quantique.

Compte tenu du caractère hautement stratégique de ce projet de programme de formation universitaire avec le déploiement de la « Zone d'innovation en sciences quantiques et applications technologiques en Estrie », l'Université a obtenu l'autorisation du ministère de l'Enseignement supérieur à l'effet de mettre en place une voie accélérée afin d'autoriser, de manière temporaire, le financement du projet de programme de baccalauréat en sciences quantiques.

Initialement appelé programme de « baccalauréat en sciences quantiques », le projet de programme a donc fait l'objet d'une évaluation par la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), pour laquelle un avis favorable a été émis, assorti de dix conditions et de six suggestions.

En amont de l'évaluation de la CEP, le Comité des programmes universitaires (CPU) a procédé à une analyse préliminaire du projet de programme, étant entendu que la CPU analysera à nouveau ledit projet de programme sur réception de l'Avis de la CEP et que cette analyse sera priorisée par la CPU et portera sur les éléments nouveaux que la CEP apportera au dossier.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve, sous réserve de l'autorisation du financement par le ministère de l'Enseignement supérieur, la création du programme de baccalauréat en sciences de l'information quantique de la Faculté des sciences, et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre de ce nouveau programme à compter du trimestre d'automne 2022.

(Document en annexe)

CU-2022-05-04-09

Maîtrise en sciences du langage – doctorat en sciences du langage – création de programmes – approbation

La vice-rectrice aux études présente les projets de programmes de maîtrise en sciences du langage et de doctorat en sciences du langage de la Faculté des lettres et sciences humaines.

Ces nouveaux programmes sont issus du détachement de certains cheminements des programmes de maîtrise en études françaises et de doctorat en études françaises, et dont l'appellation a été modifiée en celle de « maîtrise en études littéraires et culturelles » et « doctorat en études littéraires et culturelles ».

La vice-rectrice souligne que la Direction générale des affaires universitaires, étudiantes et interordres du ministère de l'Enseignement supérieur a préalablement confirmé le financement de l'effectif étudiant de ces programmes ainsi remaniés.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du programme de maîtrise en sciences du langage de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la création du programme de doctorat en sciences du langage de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre de ces programmes à compter du trimestre d'été 2022.

(Document en annexe)

Orientations et développements en matière de formation

CU-2022-05-04-10

Doctorat en éducation – évaluation périodique de programme – plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations – approbation

La vice-rectrice aux études présente les résultats issus de l'évaluation périodique du programme de doctorat en éducation de la Faculté d'éducation.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l'évaluation périodique du programme de doctorat en éducation, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations du programme de doctorat en éducation de la Faculté d'éducation tel qu'il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

CU-2022-05-04-11

Doctorat en histoire – évaluation périodique de programme – plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations – approbation

La vice-rectrice aux études présente les résultats issus de l'évaluation périodique du programme de doctorat en histoire de la Faculté des lettres et sciences humaines.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l'évaluation périodique du programme de doctorat en histoire, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations du programme doctorat en histoire de la Faculté des lettres et sciences humaines tel qu'il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CU-2022-05-04-12

Finalités de formation – rapport – présentation

La vice-rectrice aux études présente aux membres du conseil les résultats issus des travaux du comité de travail formé pour repenser les finalités de formation.

Les nouvelles finalités proposées permettront de différencier les programmes et de distinguer les diplômées et diplômés. Ces finalités sont en lien avec la vision et les valeurs du plan stratégique de l'Université. Les référentiels de compétences, pour leur part, garantissent la qualité de la formation.

(Document en annexe)

RAPPORTS ET INFORMATION

Vice-rectorat aux études

CU-2022-05-04-13

Conseil des études – ordre du jour de la réunion du 20 avril 2022

Les membres du conseil universitaire ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil des études du 20 avril 2022

(Document en annexe)

CU-2022-05-04-14

Conseil des études – procès-verbal de la réunion du 9 mars 2022

Les membres du conseil universitaire ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil des études du 9 mars 2022.

(Document en annexe)

Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures

CU-2022-05-04-15

Conseil de la recherche – ordre du jour de la réunion du 13 avril 2022

Les membres du conseil universitaire ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil de la recherche du 13 avril 2022

(Document en annexe)

CU-2022-05-04-16

Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 23 février 2022

Les membres du conseil universitaire ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil de la recherche du 23 février 2022.

(Document en annexe)

CU-2022-05-04-17

Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3iT) – rapport annuel 2020-2021 – information

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente les principaux faits saillants issus du rapport annuel 2020-2021 de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3iT).

Outre les différents prix et bourses décernés à des étudiants et étudiantes de même qu'à des membres du personnel enseignant, plusieurs partenariats majeurs de recherche ont été renouvelés ou consolidés et la visibilité du 3iT s'est accrue sur les réseaux sociaux et dans les médias.

De plus, le rapport fait mention que, grâce aux différentes instances de gestion, toutes les infrastructures de recherche du 3iT ont adapté leurs règles pour répondre à la situation en lien avec le contexte de pandémie tout en gardant les accès ouverts et les lieux de travail sécuritaires et conformes, et ce, sans impact important sur la fluidité et l'intensité des activités de recherche.

(Document en annexe)

CU-2022-05-04-18

Centre compétences recherche plus (CR+) – rapport annuel 2021-2022 – information

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente les principaux faits saillants issus du rapport annuel 2021-2022 du Centre compétences recherche plus (CR+).

Le rapport fait notamment état de différentes statistiques en regard de l'offre de formation, du taux de diplomation, de l'augmentation du nombre d'inscriptions au cours des dernières années et d'un bilan financier dont les surplus affichés ont été répartis entre les facultés concernées.

(Document en annexe)

Cabinet du recteur

CU-2022-05-04-19

Conseil d'administration – ordre du jour des réunions du 25 avril 2022

Les membres du conseil universitaire ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 25 avril 2022.

(Document en annexe)

CU-2022-05-04-20

Conseil d'administration – procès-verbal de la réunion du 28 mars 2022

Les membres du conseil universitaire ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 28 mars 2022.

(Document en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2022-05-04-21

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2021-2022, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au 15 juin 2022, à compter de 13h30, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CU-2022-05-04-22

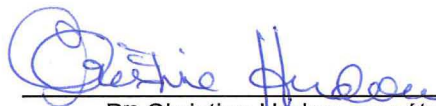
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 15 juin 2022.



Pr Pierre Cossette, président



Pre Christine Hudon, secrétaire